

## 4. PILOTER ET ORGANISER LES INITIATIVES

### 4.1. Créer un centre de ressources illettrisme et illectronisme

#### Description de l'action :

- Mettre en place un lieu unique d'information et d'échange destiné aux acteurs de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme dans l'Aisne

#### Objectifs :

- Animer le réseau des acteurs professionnels et bénévoles de la formation et de la lutte contre l'illettrisme, en particulier les Espaces France services et les autres lieux de médiation numérique, par des événements réguliers, des rencontres de réseau, la valorisation des savoir-faire et l'organisation d'échanges d'expériences
- Aider au montage et au suivi des actions, notamment en relayant les différents appels à projets
- Porter la plateforme de suivi et d'évaluation des situations d'illettrisme et d'illectronisme détectées (cf. fiche 2.1.)
- Améliorer la connaissance et la qualification des acteurs, capitaliser et diffuser les savoirs et les expériences innovantes dans les territoires

#### Publics ciblés :

- Acteurs professionnels et bénévoles de la lutte contre l'illettrisme, services publics et collectivités territoriales

#### Acteurs qui seront sollicités :

- Chefs de file : État et collectivités territoriales, services publics, structure porteuse
- Autres : associations, Bibliothèque départementale

#### Leviers d'action :

- Assurer le portage associatif du centre de ressources par un financement sur plusieurs années
- Convaincre les associations et organismes de formation existant de l'intérêt du centre de ressources pour y participer et enrichir son offre de services et sa capacité d'animation
- Démontrer la plus-value du centre de ressources par son apport aux actions des territoires pour assurer sa pérennité

**Calendrier** : 2021 (préparation), 2022 (mise en place)